

COMMUNIQUE DE PRESSE

Soins de santé : le gouvernement francophone bruxellois investit dans la prise en charge des sans-papiers et des personnes précarisées à Bruxelles

A l'initiative de la Ministre de la Santé Cécile Jodogne, le gouvernement francophone bruxellois a décidé d'octroyer ce jeudi une subvention supplémentaire en faveur de la Fédération des maisons médicales et des collectifs de santé francophones. Cet apport financier portera l'enveloppe budgétaire totale de la Commission communautaire française en faveur de l'association à près de 168.000 euros pour l'année 2015.

« Les professionnels de terrain nous font part de leur impuissance face à l'ampleur et à la diversité des demandes de plus en plus complexes qui leur sont adressées. Les maisons médicales, en tant que fournisseurs de soins de première ligne ont un rôle primordial à jouer pour aider ceux dont le tissu social est effiloché ou qui n'ont pas assez de connaissance de notre système social et de santé », explique la Ministre Cécile Jodogne.

Les maisons médicales sont en effet de plus en plus sollicitées par des personnes en situation de précarité. Un grand nombre d'entre elles sont envoyées – par Médecins du Monde ou par les CPAS – vers les maisons médicales car elles sont accessibles à tout public et leur pratique pluridisciplinaire favorise une prise en charge médicale et psychosociale globale.

En ce qui concerne les personnes sans papiers ou bénéficiaires de l'aide médicale urgente, la prise en charge est particulièrement difficile : ces personnes souffrent de différentes formes d'exclusion, cumulent les problèmes de santé (physique, mentale, sociale) et présentent des situations très complexes (nationalités et statuts diversifiés, vécus traumatiques, méconnaissance du système belge et souvent de la

CABINET DE CECILE JODOGNE

langue, insécurité, etc.).

C'est pourquoi la Ministre Cécile Jodogne estime fondamental de soutenir ces institutions et les médecins, travailleurs sociaux et accueillants dans leurs efforts pour venir en aide aux personnes en retrait de la vie sociale et leur garantir un accès aux soins de qualité.

La subvention octroyée ce jeudi permettra de renforcer l'accessibilité de tout public aux soins de santé primaires proposés par les maisons médicales, et ce, dans une perspective de respect de leur dignité et d'autonomisation.

Une aide complémentaire relative à l'aide alimentaire en faveur des plus démunis viendra prochainement renforcer ce dispositif. La Fédération des maisons médicales travaille actuellement en collaboration avec la fédération des services sociaux sur ce projet.